

Interpellation de Christine Defraigne, Conseiller communal du
groupe MR, au Conseil Communal du 30 mai 2011
et relative au prochain plan d'investissements de la SNCB

Date : Le lundi 30 mai 2011

Sujet : Le prochain plan d'investissements de la SNCB

Auteurs : Christine Defraigne – Conseiller communal du groupe MR

Monsieur le Bourgmestre,

Les trois sociétés du groupe SNCB (Infrabel, SNCB et SNCB Holding) planifient leurs investissements dans le domaine ferroviaire au moyen de plans pluriannuels d'investissements. Le plan actuel est le plan 2001-2012.

Les contrats de gestion actuels mentionnent un nouveau plan d'investissements 2013-2025, à élaborer par le groupe SNCB, au plus tard pour le 31 janvier 2012 afin de réaliser les objectifs de croissance du transport ferroviaire fixés par le Gouvernement.

Infrabel devrait donc présenter, dans les mois à venir, son prochain plan d'investissements qui sera valable pour la période 2013-2025.

Ce plan devrait permettre à la SNCB d'identifier les grands investissements ferroviaires à réaliser dans le Pays.

Préalablement à la présentation de ce plan, il s'agit donc d'identifier ces « priorités d'investissements ».

Monsieur le Bourgmestre,

- ✓ La Ville mène-t-elle une réflexion stratégique pour identifier les investissements souhaitables, souhaités et nécessaires pour Liège ?
- ✓ Le cas échéant, comment cette réflexion est-elle menée ?
- ✓ Quels sont, selon-vous les investissements à demander à la SNCB pour Liège ?
- ✓ Êtes-vous conscient, qu'une fois que le plan d'Infrabel aura été présenté, il sera beaucoup plus difficile de demander d'autres (gros) investissements à la SNCB ?
- ✓ Comment la Ville de Liège entend-elle obtenir d'Infrabel des investissements pour des projets Liégeois ?

Je vous remercie.

Christine Defraigne
Conseiller communal